

Compagnie :

Unité :  
VBD

ROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLE

C.U. - PV 00504/97

01 1

## ANALYSE ET REFERENCES :

- O B J E T : Témoignage de madame V M , ayant vu un phénomène de type ufologique.

Nous soussigné : gendarme F M , de la Compagnie de en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

## - P R E A M B U L E -

Le 15 novembre 1997, nous trouvant au bureau de notre unité, se présente madame V M . Cette personne désire témoigner d'un phénomène de type ufologique dont elle a été témoin alors qu'elle se trouvait dans son véhicule.

## - E X P O S E D E S F A I T S -

Le jeudi 13 novembre 1997, à 19 heures 36, madame V M circule à bord de son véhicule sur le chemin départemental N° dans le sens . Environ 500 mètres après la sortie du bourg de , elle aperçoit, dans le ciel, un phénomène lumineux qui se dirige vers la terre à grande vitesse. Elle voit ce phénomène que quelques secondes avant que celui-ci ne disparaisse derrière les arbres qui bordent la route.

Ce phénomène visuel est de forme rectiligne, de couleur bleu turquoise fluorescent et dont le devant est de couleur rouge orangé comme une flamme. Celui-ci se trouvait assez loin de l'endroit où se trouvait le témoin.

## - E N Q U E T E -

Nous procédons à l'audition de madame V M qui nous relate dans le détail les faits exposés ci-dessus. Elle nous précise qu'elle a téléphoné à l'aéroport de , puis au CNES de TOULOUSE où il lui a été conseillé de faire une déposition auprès de la Gendarmerie.

Madame V nous déclare également que le CNES de TOULOUSE lui a précisé que plusieurs autre personnes avait aperçu un phénomène de type ufologique au cours de la même soirée.

( C.F. Audition, pièce N° 504 / 2 )

L'enquêteur,

1	M. le préfet	Date de clôture 18/11/1997	Transmis le :
1	Général Commandant la Région Aérienne		par L'adjudant
2	DGGN. Bureau Défense Opération Section Renseignements		C OPJ
1	Archives	Signature	Signature

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

VBD

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00504/97

01 2

Nous joignons à la présente procédure la carte, et le relevé cadastral des lieux, ainsi que le dessin effectué par madame V

----- ( C.F. Pièce N° 504 / 3 ) -----

Mentionnons que nous n'avons eu aucun autre témoignage concernant ces faits.

Fait et clos à \_\_\_\_\_, le 19 novembre 1997.

L'enquêteur.

EMISSION

\* \* \* \* \*  
URGENCE (RPOZ) :R GDH: NOV 97  
FROM: BRIGEND  
TO:GROUPEGEND ET COG - CIEGEND

INFO: MR LE S/PREFET  
BT/NP/NMR 250/2M DU 15.11.97. PAGE 1/2.  
MCA TXT  
OBJ: OBJET VOLANT NON IDENTIFIE /OUNI/  
REF: CM NMR 32600/DEF/GEND/OE/DO/RENS DU  
08.11.1985. -CLASS 33.01-  
NE NMR 118/2 DU GROUPEMENT DE LA  
DU 23.01.1989. -CLASS

TXT  
POUR SDOE/DO/RENS.  
PRIMO: LE JEUDI 13 NOVEMBRE 1997, A 19 H  
EURES 36.  
SECUNDO: LIEU-DIT - COMMUNE  
DE CANTON DE LA BT

TERTIO: LE TEMOIN A VU UN PHENOMENE LUMI  
NEUX DE FORME RETILIGNE DE COULEUR BLEU  
TURQUOISE FLUORESCENT DONT L AVANT ETAIT  
DE COULEUR BT FIN PAGE 1/2.

COPIE

\* \* \* \* \*  
URGENCE (RPOZ) :R GDH: NOV 97  
FROM: BRIGEND  
TO:GROUPEGEND ET COG - CIEGEND

INFO: MR LE S/PREFET A  
BT/NP/NMR 250/2M DU 15.11.97. PAGE 2/2.  
TXT  
...ORANGEE COMME UNE FLAMME. CE PHENOMEN  
E SE DIRIGEAIT VERS LA TERRE A GRANDE VI  
TESSE AVEC UN ANGLE DE 30 DEGRES PAR RAP  
PORT A LA VERTICALE. IL N A ETE VU QUE Q  
UELQUES SECONDES.  
QUARTO: MME U EPOUSE U M  
NEE A DMT ROUTE  
CETTE PERSONNE E  
ST MEDECIN ET EST HONNORABLEMENT CONNUE.  
QUINTO: LE 15.11.1997, P.U. NMR  
BT.  
BT

Compagnie :

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIECE N° FEUILLET

Unité :

AUDITION

VBD

C.U. PV 00504/97

02

Nous soussigné : gendarme F M de la Compagnie de en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

V M 42 ans.

épouse V

née le à

demeurant

marlée, médecin, nationalité française,

qui déclare le quinze novembre mil neuf cent quatre vingt dix sept à quatorze heures et seize minutes:"-----

---Le jeudi 12 novembre 1997, à 19 heures 36, heure de l'horloge de ma voiture, je circulais sur la route départementale N° . Je venais de , et je me rendais sur la commune de -----

---Environ 500 mètres après la sortie du bourg de j'ai vu, dans le ciel, un phénomène lumineux qui venait de ma gauche et se déplaçait vers la terre à grande vitesse, avec un angle d'à peu près trente degrés sur la verticale. Ce phénomène me semblait assez éloigné. Je dirais plusieurs kilomètres, mais je ne peux être plus précise. Je pense qu'il se trouvait dans la direction de s'est à dire, au nord par rapport à sa position.-----

---Ce phénomène visuel était allongé et de forme rectiligne. La couleur était très caractéristique. Il y avait à l'avant, un point rouge orangé très brillant et le reste était intégralement bleu turquoise fluorescent. Le devant avait la couleur d'une flamme. Considérant que ce phénomène se trouvait loin de moi, je pense qu'il devait être assez gros. Il ne laissait pas de trace derrière lui, comme peut le faire un avion.-----

---Il se déplaçait de façon rectiligne et très rapidement, en direction de la terre. Je l'ai vu pendant quelques secondes, avant qu'il ne disparaisse derrière les arbres qui se trouvaient au bord de la route.-----

---Lorsque j'ai vu ce phénomène, il faisait nuit noire. Il n'y avait pas de pluie, ni de brume, à cet endroit.-----

---J'ai téléphoné, le 14 novembre 1997, à l'aéroport de où le directeur m'a conseillé d'appeler le CNES (Mr V ). J'ai appelé cette personne qui m'a appris que plusieurs personnes ont vu ce soir là, un phénomène UFOLOGIQUE. Il m'a conseillé de faire une déposition à la Gendarmerie.-----

---Je vous remet un dessin du phénomène dont j'ai été témoin. Je ne peux vous apporter aucune autre précision sur celui-ci.-----

---Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----

A le quinze novembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à quatorze heures et quarante cinq minutes.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'enquêteur

PLANS ET CROQUIS

---

---

Nature --            TMOIGNAGE D'UN PHENOMENE UFOLOGIQUE.

Victimes --

Personne mise en cause - Madame V.            - V.            M

Procès-verbal N° 504 / 97 du 15 NOVEMBRE 1997.